



Service canadien du  
renseignement de sécurité

Canadian Security  
Intelligence Service



# Rapport public du SCRS

20  
21



Canada

ISSN : 1495-0154

N° de cat. : PS71F-PDF

This publication is also available in English under the title: *CSIS Public Report 2021*

[www.canada.ca](http://www.canada.ca)

Publié en mars 2022

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Sécurité publique, 2022



# Rapport public du SCRS

# 20 21

*Le SCRS tient à préciser que le présent rapport a été rédigé et publié  
sur le territoire traditionnel non cédé des Algonquins Anishinaabeg.*

<b>1.</b>	<b>MESSAGE DU DIRECTEUR</b>	<b>6</b>
<b>2.</b>	<b>APERÇU DU SCRS</b>	<b>11</b>
<b>3.</b>	<b>MENACES POUR LA SÉCURITÉ NATIONALE AU CANADA</b>	<b>15</b>
	Pandémie de COVID-19	16
	Ingérence étrangère et espionnage	16
	Sécurité du processus électoral	20
	Sécurité économique	21
	Cybermenaces	22
	Lutte contre la prolifération	23
	Extrémisme violent à caractère idéologique	24
	Extrémisme violent à caractère politique	24
	Extrémisme violent à caractère religieux	25
	Voyageurs extrémistes canadiens	25
	Terrorisme international	26
	Filtrage de sécurité	27

<b>4.</b>	<b>COLLABORATION AVEC LA POPULATION CANADIENNE</b>	<b>29</b>
	Établissement de liens au sein des communautés	30
	Communication avec l'ensemble des Canadiens	31
	Protection des intérêts et des travaux de recherche canadiens	32
	Expertise externe	33
	Transparence	34
	Examen et conformité	35
<b>5.</b>	<b>COMPOSITION DU SCRS</b>	<b>37</b>
	Démographie de l'effectif	38
	Communautés représentées	40
	Initiatives en matière de diversité et d'inclusion	40
	Santé et sécurité	42
	Avenir du travail	42
<b>6.</b>	<b>LE RENSEIGNEMENT À L'ÈRE NUMÉRIQUE</b>	<b>43</b>
	Rôle du SCRS en matière de cybersécurité	44
	Modernisation des pouvoirs	45
<b>7.</b>	<b>APERÇU DU SCRS EN 2021</b>	<b>47</b>



“

*Je suis heureux de présenter le Rapport public 2021 du SCRS. Des changements constants ont marqué la période visée par le présent rapport. Encore aujourd’hui, nous connaissons bon nombre des difficultés que nous avons vécues en 2021.*

”

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 continuent de se faire sentir et renforcent l'imprévisibilité de l'environnement actuel. Les changements géopolitiques, sociaux, environnementaux et technologiques redessinent le contexte mondial à un rythme effarant. Partout, les gens sont aux prises avec les répercussions humaines, sociales et mondiales de ces changements profonds.

À l'échelle mondiale, l'équilibre des forces en présence continue de créer un climat d'incertitude; les structures de pouvoir changent, créant des défis complexes pour l'ordre mondial fondé sur des règles. L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie en février cette année ne tombe pas dans la période visée par le présent rapport, mais il s'agit d'un exemple frappant.

En 2021, nous avons été témoins de la désinformation et de la désinformation que des acteurs tant étatiques que non étatiques propagent, et c'est le cas encore aujourd'hui. Une telle manipulation de l'information peut avoir des conséquences graves : elle peut éroder la confiance à l'égard des institutions démocratiques, polariser l'opinion publique et amplifier les messages et discours contradictoires. Malheureusement, nous avons pu en constater les conséquences dans notre propre société en voyant les manifestations qui se sont tenues un peu partout au pays, y compris à Ottawa, plus tôt cette année.

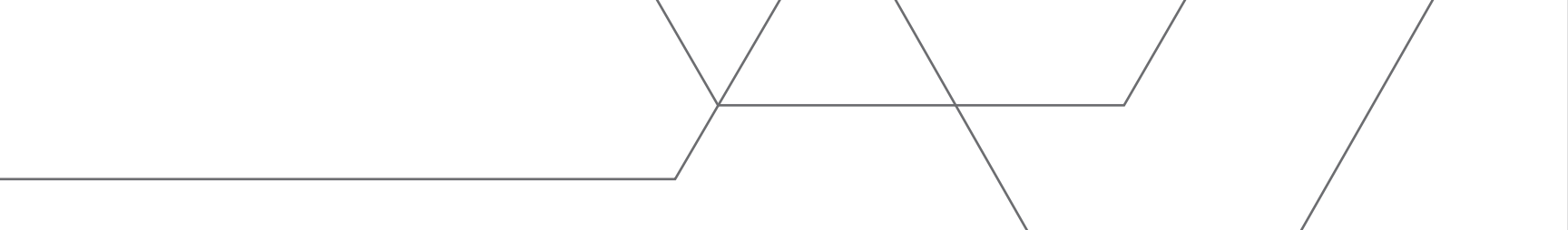
La courbe exponentielle des progrès technologiques et l'hyperconnectivité de la société exacerbent ces défis. La technologie est peut-être l'élément le plus perturbateur dans le monde actuel. Les États, les industries et les sociétés cherchent le moyen de gérer de tels changements, qui accentuent les iniquités à l'échelle planétaire et se situent désormais au cœur de la concurrence mondiale.

Quel est le lien avec la sécurité nationale?

Ensemble, ces tendances témoignent de deux grandes vérités. Premièrement, pour atteindre les résultats escomptés dans un monde qui évolue aussi vite, une discussion ferme et soutenue sur la sécurité nationale est essentielle. Deuxièmement, il y a une interconnexion entre la sécurité nationale et la sécurité internationale; les menaces ne s'arrêtent pas à la frontière.

En 2021, les principales menaces pour la sécurité nationale du Canada – ingérence étrangère, espionnage, cyberactivités malveillantes et extrémisme violent – ont pris de l'ampleur à un rythme accéléré.

Les menaces que constituent l'espionnage et l'ingérence étrangère ne sont pas nouvelles, mais le SCRS a constaté que leur ampleur, leur portée et leur complexité gagnaient en importance. En 2021, plusieurs États étrangers ont poursuivi leurs tentatives en vue de s'appropriier secrètement des informations politiques, économiques et militaires au Canada. Pour atteindre leurs objectifs stratégiques, ces États choisissent leurs cibles et se livrent contre elles à des activités liées à la menace.



Le SCRS a aussi pu observer que de nombreux acteurs étatiques étrangers prennent directement pour cible des communautés au Canada, tant en personne qu'en ligne. De telles activités peuvent être menées de façon clandestine ou trompeuse ou peuvent menacer les citoyens, les résidents et les institutions au Canada; lorsque tel est le cas, ces activités représentent des menaces pour la sécurité du pays et celle de la population. Le SCRS continuera d'utiliser tous les pouvoirs prévus dans ses mandats pour contrer ces menaces et défendre le Canada, ses intérêts et ses valeurs.

Le pays a tenu sa 44<sup>e</sup> élection fédérale en 2021. Le SCRS a offert un soutien opérationnel au Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement visant les élections (MSRE), une équipe composée de spécialistes de la sécurité et du renseignement de l'ensemble de l'appareil gouvernemental qui tirent parti de leur mandat respectif afin d'atténuer les menaces pour le processus électoral au Canada. À titre de membre du Groupe de travail sur les MSRE, le SCRS a présenté des séances d'information régulières au groupe de hauts fonctionnaires non partisans qui sont responsables du Protocole public en cas d'incident électoral majeur.

Pour le SCRS, l'année qui s'est écoulée a aussi été marquée par la hausse la plus grande du nombre d'activités de liaison et de collaboration avec des intervenants externes, d'allocutions publiques et de comparutions devant des comités parlementaires. Le SCRS a notamment eu des échanges avec des organisations des secteurs publics, privés et universitaires, des groupes de défense des droits de la personne ainsi que des groupes et organisations communautaires au sujet, tout particulièrement, de la menace que représente l'extrémisme violent.

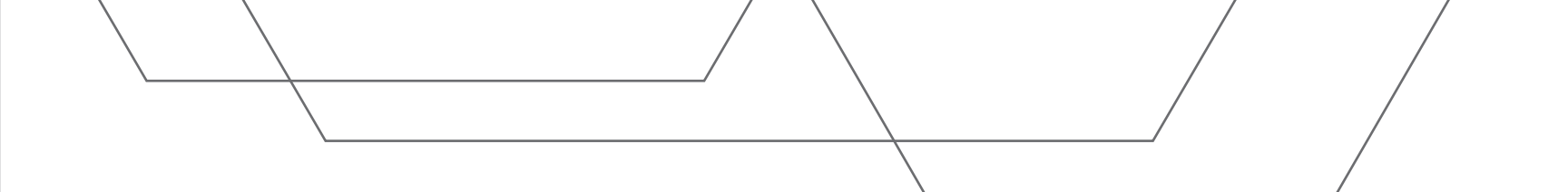
Le contexte complexe de l'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) au Canada ne cesse d'évoluer. Le gouvernement du Canada a ajouté quatre groupes liés à l'EVCI à sa liste des entités terroristes en 2021, tandis que le nombre d'attentats liés à l'EVCI au Canada et ailleurs dans le monde continue d'augmenter.

Les personnes agissant seules demeurent les principales menaces liées à l'EVCI, comme l'a montré l'attaque tragique commise à London (Ontario) en juin 2021. L'auteur de cette attaque doit répondre à quatre accusations de meurtre au premier degré et à une accusation de tentative de meurtre. Par ailleurs, des infractions liées au terrorisme ont été ajoutées en vertu des dispositions du *Code criminel* du Canada.

Qui plus est, le Canada reste exposé à la menace que constitue l'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR). À l'instar de l'EVCI, l'EVCR émane principalement de personnes agissant seules, dont bon nombre trouvent leur inspiration en ligne auprès de groupes comme Daech ou al-Qaïda. La chute de l'Afghanistan aux mains des talibans en août 2021 a inspiré certains tenants d'un EVCR tout en provoquant une crise humanitaire dans le pays. Le SCRS a joué un rôle important en fournissant des évaluations de filtrage de sécurité au gouvernement du Canada concernant l'immigration d'Afghans vulnérables qui avaient des liens avec le Canada.

L'année 2021 a également marqué le 20<sup>e</sup> anniversaire des attentats terroristes du 11 septembre 2001, qui ont fait près de 3 000 morts, dont 24 Canadiens. Au SCRS, cet anniversaire a été souligné par une commémoration solennelle et a donné lieu à une détermination renouvelée.





Les membres du SCRS travaillent fort chaque jour pour comprendre et contrer ces menaces de façon à remplir notre mission, à savoir sauvegarder la prospérité du Canada, la sécurité des Canadiens, et autres intérêts nationaux. À cette fin, le SCRS offre des renseignements, des conseils et des interventions fiables. En 2021, le SCRS a continué d'enquêter sur les menaces pour la sécurité nationale, de conseiller le gouvernement du Canada et de réduire les activités liées à la menace grâce au mandat que lui confère la loi, et ce, de façon à assurer la sécurité de tout un chacun.

Compte tenu du mandat propre au SCRS, malgré la pandémie, beaucoup d'employés ont dû travailler au bureau tout en suivant les règles strictes de la santé publique. Je remercie chaque employé pour son dévouement personnel et professionnel.

Comme toute autre organisation, le SCRS a été touché par un ensemble de facteurs qui ont remis en question sa vision de la nature du travail et de l'effectif. Étant donné la mission sans pareille du SCRS et ses exigences élevées en matière de sécurité, son administration centrale, ses bureaux régionaux et ses postes à l'étranger ont maintenu leurs activités tout au long de 2021. Ainsi, le SCRS a pu continuer de remplir sa mission essentielle, mais il a aussi dû composer avec de nouvelles difficultés. En effet, la pandémie a accéléré l'évolution des nouvelles tendances que sont la numérisation, le travail à distance et l'automatisation. Ces changements auront des répercussions en aval sur la nature de l'éducation, de la formation, du recrutement, du maintien en poste, de la rémunération et de l'avancement professionnel. Dans ce contexte, j'ai demandé à la haute direction de lancer une initiative axée sur le personnel dans le but de transformer l'effectif pour que l'organisation s'adapte à ces nouvelles réalités.

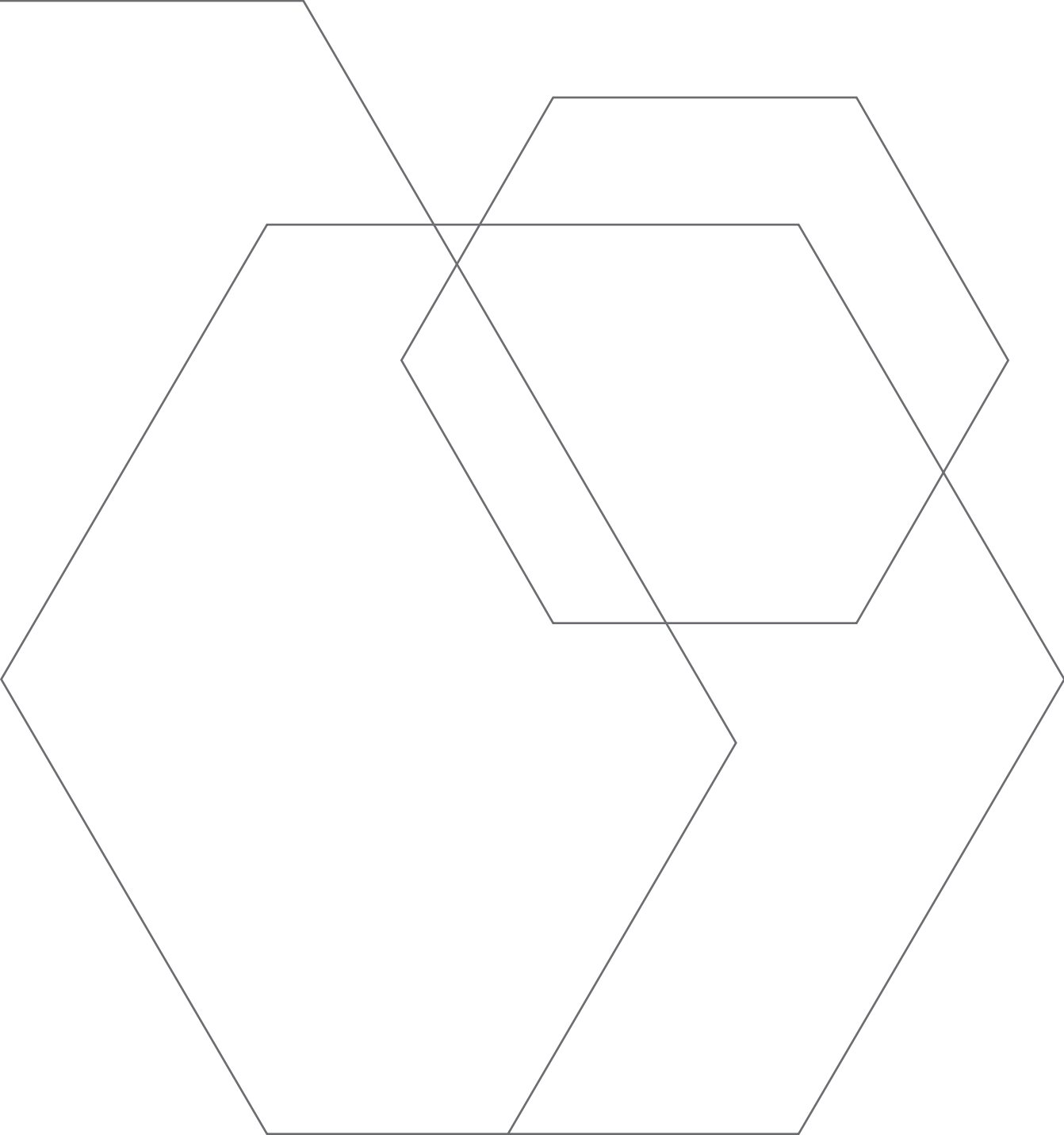
À titre de directeur, je me suis personnellement engagé à faire du SCRS un milieu de travail exempt de préjugés et de toute forme de discrimination, de harcèlement et d'agression. Tous les employés du SCRS doivent pouvoir travailler au quotidien dans un environnement sûr, sain et respectueux où la diversité et l'inclusion sont grandement valorisées. Le SCRS continue d'élaborer et d'appliquer des stratégies et des mesures pour éliminer les obstacles systémiques et renforcer tant la compréhension que l'appréciation de la diversité sous toutes ses formes. Pour améliorer les systèmes et la culture, un tel travail requiert l'engagement et le concours de chaque membre du personnel.

Si l'année 2021 a présenté de grands défis et contraint le SCRS à s'adapter, le dévouement et l'efficacité de l'ensemble des employés m'ont rempli de fierté. La population canadienne devrait, elle aussi, être fière du travail accompli.



**DAVID VIGNEAULT**

DIRECTEUR, SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ





**APERÇU**  
du SCRS

## Mandat de base

Enquêter sur les activités soupçonnées de constituer des menaces envers la sécurité du Canada

Conseiller le gouvernement à cet égard

Prendre des mesures légales pour réduire les menaces envers la sécurité du Canada

## Partenariats

Près de  
**80**  
ententes avec des partenaires canadiens



Plus de  
**300**  
ententes avec des partenaires étrangers dans quelque 150 pays et territoires

## Obligation redditionnelle

Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Procureur général du Canada

Cour fédérale

Ministre de la Sécurité publique

Population canadienne

Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement



Commissaire au renseignement

Vérificateur général

Commissaire à la protection de la vie privée

Commissaire à l'information

Commissaire aux langues officielles

Enquêter sur les activités soupçonnées de constituer des menaces envers la sécurité du Canada et rapporter ces informations au gouvernement du Canada.

Prendre des mesures pour réduire la menace s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'une activité donnée constitue une menace envers la sécurité du Canada.

Fournir des évaluations de sécurité sur les personnes qui doivent avoir accès à des informations classifiées ou à des sites sensibles du gouvernement du Canada.



Fournir des conseils en matière de sécurité en rapport avec l'exercice des pouvoirs et fonctions conférés en vertu de la *Loi sur la citoyenneté* ou de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Recueillir des renseignements étrangers, dans les limites du Canada, à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale.

## Cadre ministériel des résultats

Le SCRS obtient des informations et des renseignements pertinents pour mener à bien ses activités liées à la sécurité nationale.

Les renseignements recueillis par le SCRS permettent au gouvernement de prendre des décisions et des mesures éclairées en ce qui concerne les intérêts et la sécurité du Canada.

Les mesures de réduction de la menace prises par le SCRS réduisent les menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada et de sa population.

Les évaluations du Centre intégré d'évaluation du terrorisme permettent au gouvernement du Canada de prendre des décisions et des mesures éclairées en ce qui a trait à la menace terroriste.

## Répertoire des programmes



## Dépenses réelles

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Salaires	383,260,577	376,043,621	372,348,794	417,615,370
Fonctionnement	203,738,376	210,564,334	238,736,299	259,284,331
<b>Total</b>	<b>586,998,953</b>	<b>586,607,955</b>	<b>611,085,093</b>	<b>676,899,701</b>



Menaces pour la  
**SÉCURITÉ  
NATIONALE  
AU CANADA**

# Pandémie de COVID-19

La pandémie a accentué l'importance des interventions pangouvernementales en situation d'urgence. Des spécialistes de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement ont travaillé en étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada, Santé Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor et les Forces armées canadiennes, entre autres, pour soutenir les efforts du gouvernement du Canada dans la lutte contre la pandémie.

Depuis le début de la pandémie, le SCRS est témoin d'activités liées à la menace qui sont à la fois persistantes et sophistiquées. Ces activités, parrainées par des États, causent des dommages à des entreprises canadiennes et ont des répercussions croissantes sur les avoirs essentiels et l'économie du savoir au Canada.

Le SCRS travaille donc de près avec ses partenaires gouvernementaux afin de s'assurer que le plus grand nombre possible d'entreprises canadiennes et d'ordres de gouvernement sont au courant du contexte de la menace et qu'ils disposent des informations nécessaires pour instaurer des mesures de sécurité préventives. Il mène des activités de sensibilisation auprès, par exemple, des organisations qui interviennent dans la chaîne d'approvisionnement et des groupes industriels connexes, sur les risques liés aux réseaux d'approvisionnement logistique. Ces activités montrent bien comment le SCRS s'emploie à informer des intervenants non traditionnels pour s'assurer de protéger la population et les intérêts du pays.

Le SCRS continuera de collaborer étroitement avec les autres membres de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement ainsi qu'avec ses partenaires étrangers afin d'aider à protéger les mesures qui sont prises pour lutter contre la pandémie au Canada. Il continuera aussi de collaborer avec eux pour protéger les secteurs visés contre toute menace pour la sécurité nationale.

## Ingérence étrangère et espionnage

Un volet essentiel du mandat du SCRS est d'enquêter sur les menaces que représentent l'espionnage et les activités influencées par l'étranger et de conseiller le gouvernement du Canada à cet égard. Au sens de la *Loi sur le SCRS*, les activités influencées par l'étranger désignent les activités qui « sont préjudiciables [aux intérêts du Canada], et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque ». De telles activités, communément appelées « ingérence étrangère », ont presque toujours pour but de servir les intérêts d'un pays étranger au détriment des intérêts canadiens. L'ingérence étrangère vise les Canadiens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Elle peut être menée par des entités étatiques ou non, y compris avec l'aide d'intermédiaires et de collaborateurs.

Les activités d'ingérence étrangère au Canada demeurent complexes, omniprésentes et incessantes. Sont pris pour cibles actives des institutions de tous les ordres de gouvernement, des organisations du secteur privé, des groupes de la société civile et des communautés canadiennes. L'ingérence étrangère mine les institutions démocratiques du Canada et les actes d'intimidation et de coercition auxquels des acteurs étatiques hostiles se livrent à l'endroit de communautés canadiennes constituent une menace pour la souveraineté du Canada ainsi que pour la cohésion



sociale et la sécurité nationale. En juillet 2021, le SCRS a fait paraître un rapport public intitulé *Menaces d'ingérence étrangère visant les processus démocratiques du Canada*. La publication de ce rapport s'inscrivait dans les efforts que le SCRS déploie pour protéger les institutions et processus démocratiques et sensibiliser la population canadienne à cette menace grave. Des États peuvent recourir à l'ingérence étrangère contre les processus et institutions démocratiques du Canada pour atteindre leurs objectifs stratégiques à très court, à moyen et à long terme; ils peuvent prendre pour cible tous les ordres de gouvernement. Comme le monde se fait de plus en plus petit et compétitif, des États font tout ce qui est en leur pouvoir pour favoriser leurs propres intérêts et s'assurer une position avantageuse alors que la situation géopolitique change rapidement.

## Techniques d'ingérence étrangère employées par des acteurs étatiques



**Subtilisation d'informations :** manipuler une personne, au cours d'une conversation informelle, de manière à ce qu'elle révèle des informations utiles et sensibles.



**Corruption et financement illégal :** se servir d'une personne comme intermédiaire dans le cadre d'activités de corruption ou de financement illégal.



**Démarches intéressées :** nouer une relation ou des liens d'amitié solides avec une personne pour la manipuler et obtenir des faveurs et des informations utiles.



**Cyberattaques :** compromettre des appareils électroniques par différents moyens, dont l'expédition de courriels de piratage psychologique (harcèlement, rançongiciel, malicieux).



**Coercition :** exercer un chantage ou proférer des menaces contre une personne pour qu'elle fournisse un accès ou des informations utiles.



**Désinformation :** faire circuler de fausses informations dans les médias sociaux de façon à donner de l'importance à un message en particulier ou à provoquer les utilisateurs, et ce, pour favoriser ses propres intérêts.

Des services de renseignement hostiles continuent de mener des activités de recrutement de sources et de collecte de renseignements auprès de Canadiens. À titre d'exemple, les services de renseignement de la République populaire de Chine (RPC) se livrent à des opérations relevant de l'espionnage traditionnel, mais se servent également d'agents de collecte non professionnels, c'est à dire de personnes qui n'ont reçu aucune formation officielle en renseignement et qui possèdent une expertise utile (p. ex. scientifiques, gens d'affaires). Dans certains cas, ces personnes sont recrutées dans le cadre de programmes de recherche de talents (bourses d'études, voyages parrainés, chaires de professeurs invités, etc.) et par d'autres méthodes non transparentes au Canada. Le Programme des mille talents de la RPC n'est qu'un exemple parmi d'autres, car nombreux sont les États qui mettent en œuvre des plans de recrutement de talents universitaires. Les États qui parrainent des activités de transfert de technologie au Canada profitent de la nature ouverte, transparente et collaborative de la société civile, du secteur privé et du gouvernement canadiens. Dans le cadre de leurs activités d'ingérence, ils peuvent également cultiver des relations avec des personnes influentes et tenter de les gagner à leur cause afin d'influencer les décisions et les discours sur les enjeux qui les intéressent.

Il existe de nombreuses techniques d'ingérence étrangère, dont la tenue de campagnes de désinformation. En effet, des États hostiles diffusent activement de fausses informations dans le but de discréditer les institutions gouvernementales canadiennes, de miner la cohésion sociale au pays et de renforcer leur influence de façon à atteindre leurs objectifs stratégiques.

Le SCRS sait que plusieurs entités militaires et de renseignement de la Russie mènent une guerre de l'information qui vise l'Ukraine. Leurs activités incluent la diffusion de fausses informations et de propagande pour tenter de présenter l'Ukraine et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) comme les véritables agresseurs dans le conflit qui fait rage. Les efforts de la Russie ont pour but d'amener les pays occidentaux à croire que l'Ukraine a provoqué un conflit mondial.

Des acteurs étatiques hostiles continuent de surveiller et d'intimider des communautés canadiennes au moyen de tactiques et d'outils variés; les diasporas étant ciblées de manière disproportionnée. Par exemple, ces acteurs étatiques mènent des activités de cyberespionnage au moyen des plateformes de médias sociaux et profèrent des menaces visant à réduire au silence les personnes qui parlent publiquement contre leur régime.

Le 8 janvier 2020, les Gardiens de la révolution islamique (GRI) en Iran ont abattu le vol PS752 du transporteur aérien Ukraine International Airlines près de Téhéran. Les 176 passagers et membres d'équipage – dont 55 possédaient la citoyenneté canadienne et 30 avaient le statut de résident permanent au Canada – sont décédés. Depuis, le SCRS appuie les démarches du gouvernement du Canada dans ce dossier prioritaire; il a notamment collaboré au rapport [Tragédie du vol 752 d'Ukraine International Airlines : Analyse des faits](#), publié le 24 juin 2021. Le SCRS poursuit son enquête sur des informations crédibles selon lesquelles des auteurs de menace liés à des intermédiaires de la République islamique d'Iran ont harcelé et intimidé des membres de la parenté (établis au Canada) de victimes du vol PS752. De telles activités peuvent constituer de l'ingérence étrangère.

Le SCRS continuera d'enquêter sur les menaces que l'espionnage et l'ingérence étrangère constituent pour les intérêts du Canada et de chercher à les contrer en collaborant étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers. Pour signaler tout cas d'espionnage et d'ingérence étrangère, le SCRS encourage la population à composer le 1-800-267-7685 ou à visiter le site [Canada.ca/SCRS](https://Canada.ca/SCRS) et à cliquer sur le lien « [Signaler des informations relatives à la sécurité nationale](#) ». Si une personne court un danger immédiat, il convient de communiquer avec le service de police local.

## SIGNALER DES INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ NATIONALE



1-800-267-7685



[Canada.ca/SCRS](https://Canada.ca/SCRS)

Si une personne court un danger immédiat, il convient de communiquer avec le service de police local.

# Sécurité du processus électoral

Le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement visant les élections (MSRE) est une équipe pangouvernementale qui coordonne les efforts de collecte et d'analyse en ce qui concerne les menaces pour le processus électoral canadien. Le Groupe de travail sur les MSRE est composé de spécialistes du SCRS, de la Gendarmerie royale du Canada, d'Affaires mondiales Canada et du Centre de la sécurité des télécommunications.

Le gouvernement du Canada a créé le Groupe de travail sur les MSRE en 2019 parce qu'il prenait conscience de la menace d'ingérence étrangère que des acteurs étatiques hostiles faisaient peser sur les processus démocratiques. Le Groupe de travail sur les MSRE fait office de principal mécanisme de surveillance de la menace d'ingérence de la part d'États hostiles pendant les élections. Il détermine les conditions à satisfaire pour que le gouvernement du Canada informe la population de la menace ou prenne les mesures nécessaires pour l'atténuer, au besoin.

En 2021, le Groupe de travail sur les MSRE a tenu sa première conférence pangouvernementale sur la sécurité dans les élections à l'Administration centrale du SCRS. Cette conférence s'adressait aux fonctionnaires travaillant à l'organisation d'élections libres et justes pour la population canadienne. Elle avait pour but d'informer les participants sur la menace d'ingérence étrangère et la menace que représentent les adeptes de l'EVCI qui cherchent à profiter des élections pour tenter de dissuader les citoyens de prendre part à ce processus démocratique ou pour commettre des actes de violence. Cette conférence a préparé le terrain en vue d'une collaboration accrue entre les différents services et organismes; voici quelques exemples :

- tenue régulière de séances d'information sur le renseignement de sécurité à l'intention des principaux décideurs du gouvernement et des représentants des différents partis politiques;
- examen et application des mesures appropriées pour réduire la menace que posent les agents et les intermédiaires d'États hostiles;
- accroissement de la reddition de comptes et de la transparence dans les dossiers liés à la sécurité des élections grâce aux échanges entre le personnel des différents services et organismes;
- analyse des sources de désinformation (entités qui diffusent sciemment de fausses informations pour induire délibérément en erreur la population canadienne).

Dans un monde qui se caractérise par la concurrence économique et les affrontements géostratégiques, les auteurs de menace parrainés par des États cherchent à atteindre leurs objectifs stratégiques sur le plan politique, économique et militaire au moyen d'investissements et de transactions commerciales au Canada. Des États étrangers tentent de s'approprier ou de contrôler des technologies, des données et des infrastructures essentielles sensibles pour renforcer les moyens dont disposent leurs forces militaires et leurs services de renseignement. Ils cherchent à freiner la croissance économique du Canada, à exercer une coercition économique contre le Canada et à mener des opérations de renseignement contre la population canadienne et les intérêts canadiens. De telles activités représentent une menace pour la sécurité nationale du Canada et sa prospérité économique à long terme.

L'évaluation des activités économiques des acteurs étatiques hostiles – et la tenue d'enquêtes sur ces activités – constitue une priorité pour le SCRS. Tout au long de la pandémie de COVID 19, des auteurs de menace étrangers ont continué d'exploiter le contexte socioéconomique pour faire progresser leurs intérêts. Des auteurs de menace tentent toujours d'accéder à des informations canadiennes précieuses par l'entremise des quatre portes de la sécurité économique : les importations et exportations, les investissements, le savoir et les licences. Les activités liées à la menace comprennent l'espionnage traditionnel, le cyberespionnage, les investissements étrangers pernicieux, la manipulation d'importations et d'exportations, l'exploitation de licences et de droits et l'espionnage des travaux de recherche et développement d'établissements universitaires et d'entreprises privées.

En 2021, le SCRS a aidé le gouvernement du Canada à mettre sur pied un projet sur la sécurité de la recherche au Canada. L'objectif consiste à s'assurer que les ressources canadiennes du secteur de la recherche universitaire sont utilisées à bon escient pour favoriser le leadership scientifique et la prospérité économique du Canada. En effet, il faut éviter que des États hostiles gagnent à leur cause des intervenants du milieu de la recherche et obtiennent des avantages sur le plan de la défense, de l'économie et du renseignement au détriment des intérêts et des valeurs du Canada.

Dans le contexte de la COVID-19, le SCRS a mené, sous l'angle de la sécurité nationale, un examen approfondi des investissements liés à la santé publique et des menaces qui pèsent sur la chaîne d'approvisionnement en biens et services essentiels.

Le Canada demeure une cible pour les cyberactivités d'espionnage, de sabotage, d'ingérence étrangère et de terrorisme, qui représentent des menaces graves pour la sécurité nationale, les intérêts et la stabilité économique du Canada. Les cyberacteurs mènent des activités malveillantes pour servir leurs intérêts politiques, économiques, militaires, sécuritaires et idéologiques. Ils cherchent à compromettre les systèmes informatiques du gouvernement et ceux du secteur privé en manipulant leurs utilisateurs ou en exploitant des failles de sécurité.

Compte tenu des cyberoutils de pointe qui sont conçus et vendus par des sociétés commerciales, des pays et des acteurs étatiques étrangers qui ne représentaient pas une menace importante par le passé disposent dorénavant de nouveaux moyens de collecte. Les services offerts par ces sociétés ont des applications à la fois défensives et offensives. Les outils en question permettent à un nombre croissant d'intervenants de se livrer à l'espionnage et au sabotage, de menacer des civils, d'ébranler les valeurs démocratiques et d'exercer une influence étrangère. D'après des informations de sources ouvertes, nombre de régimes autoritaires ont utilisé de tels outils contre des avocats, des journalistes, des politiciens et des défenseurs des droits de la personne.

La pandémie de COVID-19 a accéléré la transformation numérique de la société, ce qui augmente les risques de cyberespionnage et de perturbation. Le nombre d'ententes de télétravail dans les secteurs public et privé a connu une hausse considérable, à l'instar de la quantité d'informations sensibles dont des acteurs étatiques hostiles peuvent se servir pour mener des activités de collecte contre leurs cibles. Les auteurs de cybermenaces peuvent exploiter des appareils et des réseaux privés compromis, qui ne sont généralement pas dotés de mécanismes de cybersécurité de pointe.

Les cyberacteurs liés à la République populaire de Chine (RPC) continuent de prendre pour cible plusieurs secteurs essentiels au Canada. En 2021, des acteurs parrainés par la RPC ont lancé contre les serveurs de Microsoft Exchange une opération à l'aveugle; plusieurs milliers d'entités canadiennes ont ainsi été exposées à un risque. Étaient au nombre des victimes des gouvernements, des groupes de réflexion sur les politiques, des établissements universitaires, des chercheurs sur les maladies infectieuses, des cabinets d'avocats, des entrepreneurs du secteur de la défense et des détaillants.

Les cyberacteurs russes demeurent également une menace pour le Canada. En avril 2021, le Canada et ses alliés ont attribué publiquement une campagne de cyberespionnage au Service du renseignement extérieur (SVR) de la Russie. Les auteurs de cette campagne ont inséré des maliciels dans un mécanisme de mise à jour d'un logiciel de gestion de réseau publié par SolarWinds, une entreprise américaine de technologie. Ils ont ainsi eu la possibilité d'installer des portes dérobées dans les réseaux leur permettant d'accéder aux réseaux de milliers de clients issus des secteurs public et privé. Des centaines d'entités canadiennes ont téléchargé une version infectée du logiciel, mettant en danger des données personnelles et de la propriété intellectuelle.

Les attaques par rançongiciel constituent un autre type de cybermenace qui pèse sur la sécurité nationale. Les auteurs de telles attaques utilisent un maliciel qui menace de publier les données des victimes ou de bloquer l'accès à ces données à moins qu'une rançon ne leur soit versée. Les acteurs étatiques ont de plus en plus recours à des tactiques relevant de la cybercriminalité, souvent par l'entremise d'intermédiaires, pour atteindre leurs objectifs et dissimuler leur rôle. En donnant accès à d'énormes quantités de données appartenant aux victimes, les attaques

par rançongiciel peuvent profiter aux acteurs étatiques étrangers qui souhaitent accumuler des données pouvant appuyer leurs collectes de renseignements. Quand de telles attaques donnent lieu à de graves perturbations, ces acteurs étatiques étrangers peuvent également bénéficier du chaos qui en résulte, celui-ci pouvant renforcer leurs discours idéologiques.

## Lutte contre la prolifération

La prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), communément appelées « armes de destruction massive (ADM) », et de leurs vecteurs constitue un défi pour la communauté internationale et une menace grave pour la sécurité du Canada et de ses alliés. Elle affaiblit l'ordre mondial fondé sur des règles, exacerbe les tensions à l'échelle internationale et peut même provoquer des conflits armés dans certaines régions du monde.

Des États étrangers poursuivent leurs activités clandestines en vue de se procurer une série de technologies et de biens sensibles, réglementés et à double usage au Canada. Ils cherchent également à se procurer l'expertise dont ils pourraient se servir pour faire avancer leurs programmes de fabrication d'ADM et de vecteurs connexes. Le SCRS continue de collaborer étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers pour soutenir l'engagement du Canada dans la lutte contre la prolifération. Il s'efforce notamment de détecter, de prévenir et de perturber les activités qui sont menées au Canada ou par l'entremise du Canada et qui visent le détournement, l'exportation ou l'acquisition illicite de biens pouvant servir aux programmes d'ADM, en plus de mener des enquêtes sur de telles activités.

## Extrémisme violent à caractère idéologique

L'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) constitue un enjeu d'envergure et un problème de société qui requiert une stratégie pangouvernementale. La menace liée à l'EVCI est complexe et en évolution constante. Les tenants de l'EVCI sont mus par une série d'influences plutôt que par un seul système de croyances. Des opinions extrémistes de nature raciste, misogyne et antiautoritaire combinées à des récriminations personnelles peuvent conférer à quelqu'un la volonté de mobiliser d'autres personnes, de les inciter à commettre des actes de violence ou de leur donner les moyens de passer à l'action. Le SCRS et ses partenaires de l'appareil du renseignement et de l'application de la loi jouent un rôle de premier plan dans la lutte du gouvernement contre la menace liée à l'EVCI.

En 2021, le SCRS a dirigé un projet à l'échelle du gouvernement pour aider les intervenants concernés à mieux comprendre le contexte complexe et en évolution constante de la menace liée à l'EVCI au Canada. Le projet en question faisait suite à des travaux antérieurs du SCRS sur la terminologie associée à l'extrémisme violent. L'objectif consistait à renforcer chez ces intervenants pangouvernementaux la compréhension du processus d'analyse dont le SCRS se sert pour détecter, évaluer et contrer, au besoin, les activités liées à l'EVCI.

Depuis 2014, le Canada a été le théâtre de sept attentats liés à l'EVCI et les autorités ont déjoué trois autres projets d'attentat. Les attentats commis ont fait 26 morts et 40 blessés sur le territoire canadien, ce qui en fait la forme d'extrémisme violent la plus grave. En juin 2021, un attentat à London (Ontario) a fait quatre morts et un blessé. En octobre 2021, un ancien réserviste des Forces armées canadiennes a été condamné à neuf ans d'emprisonnement aux États-Unis en raison de son rôle dans un complot visant à commettre des actes de violence grave avec des membres du groupe néonazi The Base, une entité terroriste inscrite au Canada.

Il existe tout un éventail de récriminations qui alimentent la volonté des tenants d'un EVCI de mobiliser d'autres personnes, de les inciter à commettre des actes de violence ou de leur donner les moyens de passer à l'action. Ce ne sont pas tous les cas qui remplissent les critères de la sécurité nationale, mais le SCRS a constaté une hausse marquée des menaces violentes adressées aux représentants élus et aux fonctionnaires au cours des deux dernières années.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'intensification des discours extrémistes antiautoritaires et antigouvernementaux souvent ancrés dans l'instrumentalisation des théories conspirationnistes alimente les activités liées à l'EVCI. Plusieurs influenceurs et prosélytes canadiens se sont fait connaître dans les mouvements de l'EVCI. Ces influenceurs du milieu de l'EVCI contribuent à la désinformation et encouragent les personnes qui les suivent à commettre des gestes concrets, notamment des actes de violence.

## Extrémisme violent à caractère politique

L'extrémisme violent à caractère politique (EVCP) encourage le recours à la violence pour instaurer de nouveaux régimes politiques ou modifier les structures et les normes des régimes existants. Il n'y a pas eu d'attentat lié à l'EVCP au Canada en 2021.



# Extrémisme violent à caractère religieux

L'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR) encourage le recours à la violence dans le cadre d'une lutte spirituelle contre un système jugé immoral. Les tenants d'un EVCR croient que le salut n'est possible que par la violence. Ils commettent des actes de violence dans le but d'intimider d'autres personnes ou de les contraindre à faire ce qu'ils souhaitent. Ils peuvent aussi tenter d'empêcher un gouvernement de prendre une mesure en particulier. Les tenants d'un EVCR peuvent prendre pour cible tant la population que le gouvernement, aussi bien au pays qu'à l'étranger. Ils n'hésitent pas à s'attaquer aux infrastructures pour atteindre leurs objectifs, notamment à perpétrer des attaques contre des centrales ou des réseaux électriques, des hôpitaux et des réseaux de communication.

En 2021, deux événements ont marqué le milieu de l'EVCR dans le monde : le 20<sup>e</sup> anniversaire des attentats terroristes du 11 septembre 2001 et la prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans en août 2021. Étrangement, l'anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 a un effet unificateur parmi les tenants d'un EVCR. Les partisans de Daech, dont les propos dénotent souvent leur opposition à al Qaïda, considèrent cet anniversaire comme un moment de réjouissance. En revanche, la chute de l'Afghanistan a donné lieu à des dissensions, les dirigeants et partisans de Daech lançant régulièrement des appels à la perpétration d'attentats contre les talibans.

Aucun attentat inspiré par l'EVCR n'a été commis au Canada en 2021, mais les activités de propagande connexes et certaines activités liées à la menace se sont poursuivies. La menace que l'EVCR représente au Canada émane principalement de personnes agissant seules qui s'inspirent de Daech et qui sont capables de se mobiliser à la violence de façon rapide en utilisant des moyens rudimentaires pour s'en prendre à des cibles faciles. Apparemment, Daech ne dirige pas ces personnes et ne leur offre aucune forme de soutien logistique. Les partisans de Daech utilisent surtout leurs épargnes personnelles lorsqu'ils veulent mener des activités liées à la menace; s'ils envoient des fonds à des individus affiliés à Daech à l'étranger, ils le font à titre personnel, et le montant envoyé est peu élevé. Les contributions financières font souvent partie des premiers éléments qui déclenchent la tenue d'une enquête.

## Voyageurs extrémistes canadiens

Le gouvernement du Canada continue de surveiller la menace que représentent les voyageurs extrémistes canadiens (VEC) et de prendre des mesures pour contrer cette menace. Les VEC sont des individus qui ont un lien avec le Canada, c'est-à-dire qu'ils ont la citoyenneté canadienne, sont titulaires de la résidence permanente ou détiennent un visa valide, et qui sont soupçonnés d'avoir quitté le pays pour participer à des activités liées au terrorisme à l'étranger. Ces individus peuvent quitter le Canada pour soutenir et faciliter des activités extrémistes violentes ou pour y participer. Les VEC suscitent une large gamme de préoccupations en matière de sécurité, qu'ils se trouvent à l'étranger ou qu'ils soient de retour au Canada. De façon générale, les VEC peuvent entretenir des liens avec divers groupes et mouvements extrémistes violents et défendre les perspectives de l'EVCI, de l'EVCP ou de l'EVCR.

Depuis 2011, le conflit en Syrie et en Irak attire un nombre sans précédent d'extrémistes désireux de combattre à l'étranger. Toutefois, depuis l'effondrement du califat en Irak et en Syrie en 2016-2017, beaucoup de ces individus ont été tués ou placés en détention dans des prisons ou des camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

(PDIP) en Syrie. Dans l'ensemble, le retour de combattants terroristes étrangers dans des pays où ils doivent faire face à la justice à un niveau ou à un autre constitue un défi dans la lutte contre le terrorisme.

## Terrorisme international

Le 15 août 2021, les talibans ont pris le contrôle de la capitale afghane, Kaboul, et se sont retrouvés *de facto* à la tête du pays. Comme la prise de Kaboul a été à la fois rapide et chaotique, la communauté internationale n'a disposé que de peu de temps pour évacuer le personnel étranger. Les talibans sont aux prises avec des difficultés importantes dans la gouvernance de l'Afghanistan, dont une crise économique et humanitaire qui se poursuivra vraisemblablement tout au long de 2022.

Les talibans ont autorisé des groupes terroristes transnationaux, dont al-Qaïda et al-Qaïda dans le sous continent indien, à demeurer au pays. Les activités de ces groupes sont limitées à l'heure actuelle, mais il se peut qu'al-Qaïda considère de nouveau l'Afghanistan comme un lieu sûr pour entraîner ses combattants. Pendant ce temps, l'État islamique – Province du Khorassan (EIPK), un groupe affilié à Daech, s'est employé à délégitimer les talibans en perpétrant des attaques dans les zones urbaines. Selon le SCRS, l'EIPK souhaite ardemment commettre des attentats à l'étranger, et il sera bientôt en mesure de le faire.

En 2021, Daech a continué de se concentrer sur les mouvements d'insurrection en Irak et en Syrie en prenant principalement pour cible les forces de sécurité et les dirigeants locaux capables de contrer son influence. En Irak, Daech a commencé à s'en prendre à des cibles économiques, comme des infrastructures électriques, pour miner la confiance de la population à l'égard du gouvernement. Rien n'indique que Daech soit en mesure de prendre et de garder le territoire qu'il a perdu en 2019. Il s'agit toutefois d'un objectif que le groupe entend atteindre à long terme, ce qui laisse croire qu'il pourrait tenter de réintégrer des extrémistes étrangers, y compris des VEC. Daech entend également prendre d'assaut des prisons et inciter les prisonniers à provoquer des émeutes en Irak et en Syrie dans le cadre de sa stratégie opérationnelle djihadiste fondée sur la régénération de ses forces, la libération d'individus de grande valeur et la propagande. Le SCRS est d'avis que Daech continuera de chercher à inspirer et à faciliter la perpétration d'attentats dans les pays occidentaux, ainsi qu'à rebâtir graduellement les moyens dont il dispose pour commettre lui-même des attentats.

L'EVCR demeure une menace pour les Canadiens et les intérêts canadiens en Afrique. Les Canadiens qui travaillent ou voyagent près des zones d'activité de groupes terroristes sont toujours exposés à une menace importante, car ils peuvent être victimes d'un attentat ou d'une opération opportuniste d'enlèvement contre rançon. Al-Chabaab et le Jamaat Nosrat al-Islam wal-Mousslimine (JNIM) sont les principaux groupes terroristes actifs dans la Corne de l'Afrique et en Afrique occidentale, respectivement. Ces deux groupes affiliés à al-Qaïda miseront vraisemblablement sur la victoire des talibans en Afghanistan pour motiver leurs combattants actuels et en recruter de nouveaux, mais ni l'un ni l'autre n'a l'intention de remplacer les gouvernements africains au pouvoir. Pour leur part, les groupes affiliés à Daech ont intensifié leurs activités et élargi la portée de leurs opérations, tout particulièrement en Afrique subsaharienne.

Les programmes de filtrage de sécurité pour le gouvernement et de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS constituent la première ligne de défense contre l'extrémisme violent, l'espionnage et d'autres menaces pour la sécurité nationale.

En ce qui concerne les cotes de sécurité, les responsables du filtrage de sécurité pour le gouvernement au SCRS mènent des enquêtes, fournissent des évaluations de sécurité et donnent des conseils dans un large éventail de dossiers en lien avec les menaces pour la sécurité nationale. Les évaluations de sécurité s'inscrivent dans un processus global visant à aider les ministères et organismes du gouvernement du Canada à prendre des décisions concernant l'octroi, le refus ou la révocation d'une cote de sécurité. Ces décisions incombent toutefois au ministère ou à l'organisme concerné, et non au SCRS.

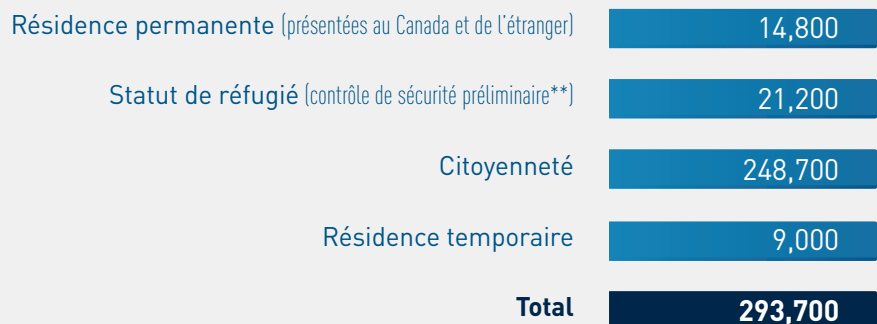
Le programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement vise également à protéger les sites sensibles, dont les installations aéroportuaires, maritimes et nucléaires, contre les menaces pour la sécurité nationale. Ce programme permet au SCRS d'appuyer la Gendarmerie royale du Canada dans le cadre du processus d'accréditation des Canadiens et des ressortissants étrangers qui veulent participer à des événements importants au Canada et de fournir des évaluations de sécurité aux gouvernements provinciaux et étrangers ainsi qu'aux organisations internationales lorsque des Canadiens souhaitent obtenir un emploi qui nécessite une autorisation d'accès à des informations ou à des sites sensibles dans un autre pays. Toutes les personnes qui font l'objet d'une enquête de filtrage de sécurité pour le gouvernement s'y soumettent de leur plein gré.

Les responsables du programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS mènent des enquêtes et donnent des conseils en matière de sécurité à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) concernant les personnes susceptibles de représenter une menace pour la sécurité nationale qui cherchent à entrer au Canada ou à y obtenir un statut. Dans le cadre de ce programme, le SCRS fournit des conseils en matière de sécurité sur les demandeurs de résidence permanente et de citoyenneté, les demandeurs de visa de résident temporaire et les demandeurs d'asile au Canada. Cela dit, il revient à IRCC de décider si une personne est admissible au Canada, d'accorder un visa ou d'accepter une demande d'asile, de résidence permanente ou de citoyenneté.

À la suite du départ des forces alliées de l'Afghanistan et de la prise de pouvoir par les talibans à l'été 2021, le SCRS a prêté main-forte au gouvernement du Canada afin d'évacuer d'urgence les Afghans vulnérables qui avaient des liens avec le Canada. Compte tenu de la décision du gouvernement du Canada de réinstaller 40 000 Afghans au Canada, les conseils du SCRS en matière de filtrage et de sécurité demeureront essentiels.

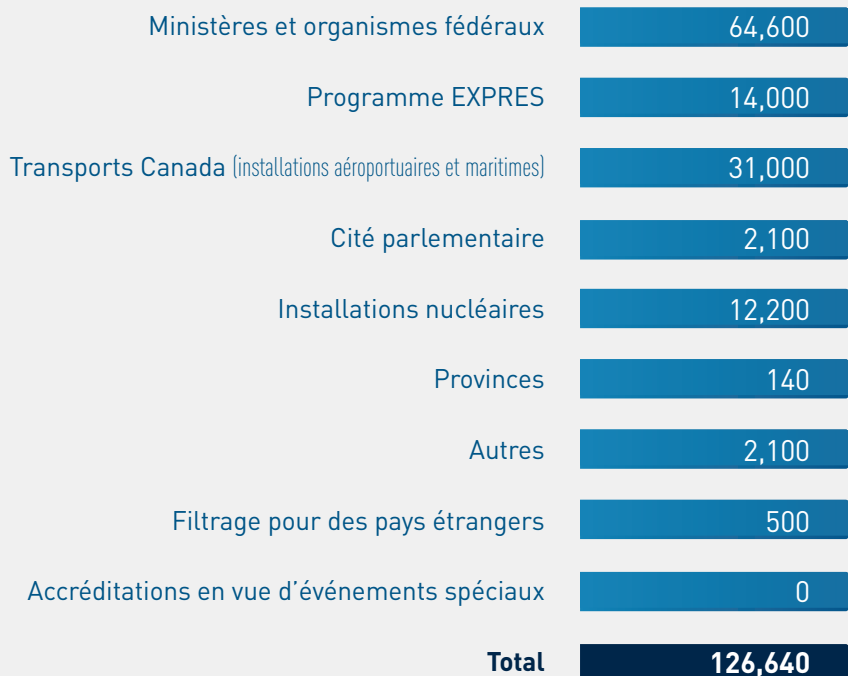
# Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

## Demandes reçues\* en 2021

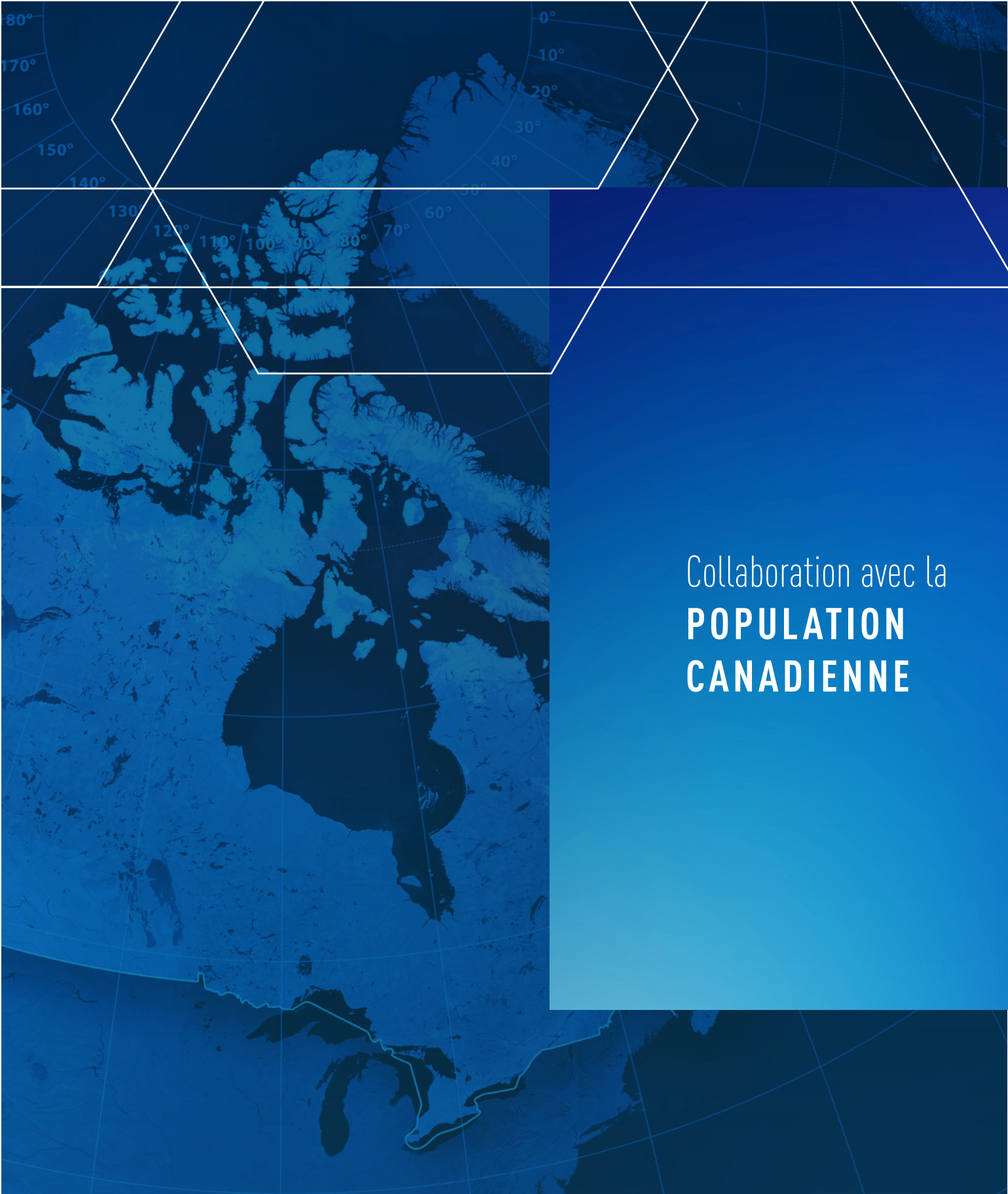


# Filtrage de sécurité pour le gouvernement

## Demandes reçues\* en 2021



Les chiffres ont été arrondis. \*Le nombre de demandes reçues en 2021 a diminué en raison de la pandémie.  
\*\*Personnes qui demandent l'asile au Canada ou à un point d'entrée.



Collaboration avec la  
**POPULATION  
CANADIENNE**

Essentiellement, le fait d'assurer la sécurité nationale consiste à protéger les gens, ce qui requiert l'aide et la confiance de la population canadienne. Le SCRS établit des liens avec la population et collabore avec des membres des communautés susceptibles d'être prises pour cible par des auteurs de menace. Ainsi, il est mieux à même de diversifier les avis et perspectives, de fournir des informations importantes sur la sécurité et d'orienter les enquêtes relatives à la sécurité nationale. Tout le monde a un rôle à jouer lorsqu'il s'agit de protéger la sécurité nationale.

Le SCRS continue de collaborer avec des dirigeants et des membres de différentes communautés ainsi que des groupes de défense des droits; il souhaite ainsi se montrer solidaire et leur offrir son soutien en plus de réaffirmer la position du gouvernement du Canada selon laquelle il n'y a pas de place au pays pour le racisme, la discrimination et la haine. Par le biais de ces échanges, il a aussi l'occasion d'affirmer son engagement envers la sécurité de l'ensemble de la population canadienne et de recueillir des suggestions sur les moyens de construire une relation de confiance avec les communautés qui sont marginalisées ou issues de la diversité. En outre, le SCRS leur a demandé des conseils sur les pratiques exemplaires à suivre pour s'assurer de prendre en compte, dans le cadre de ses engagements extérieurs, les questions intersectionnelles et les problèmes liés aux préjugés, à la discrimination et à l'inégalité.

En 2021, le SCRS a collaboré avec des personnes qui s'identifient comme des Canadiens d'origine asiatique, des Canadiens musulmans ainsi que des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC). De plus, il a collaboré avec des groupes qui luttent contre le racisme et la radicalisation et des groupes qui se concentrent sur les répercussions sociales des lois, des politiques et des discours liés à la sécurité nationale sur les communautés racisées. Si le SCRS a déployé de tels efforts, c'est pour écouter les communautés qu'il entend protéger, mieux les comprendre, établir avec elles des liens de confiance et leur communiquer des informations liées à la menace, de sorte à favoriser la sensibilisation et la résilience.

Cette confiance, fondamentale, aidera le SCRS à entretenir les relations nécessaires pour mieux protéger les communautés les plus touchées par les menaces issues de l'extrémisme violent, de l'ingérence étrangère et de l'espionnage, entre autres. En 2021, le SCRS a été reconnu pour ses efforts en vue d'établir des liens et d'engager un dialogue constructif avec les communautés racisées, ce qui a été présenté comme une pratique exemplaire dans le rapport annuel de 2021 sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Alors que le SCRS renforce ses partenariats avec différentes communautés, les informations obtenues de celles-ci l'aideront à améliorer la façon dont il mène ses activités et à continuer de gagner la confiance de la population canadienne et l'inviter les Canadiens à prendre part directement aux conversations sur la sécurité nationale.

# Communication avec l'ensemble des Canadiens

Comme le directeur actuel du SCRS l'a souvent répété, pour garder le Canada en sécurité, il faut avoir une population bien informée sur les questions de sécurité nationale. Il est impératif pour le SCRS de favoriser la tenue d'un dialogue éclairé sur les enjeux que constituent la sécurité nationale et le renseignement, et ses communications externes tout au long de 2021 l'ont mis en évidence. L'importance des communications ouvertes avec la population Canadienne sors le SCRS de l'ombre et le place dans la sphère publique.

Le SCRS a conçu et publié des ressources accessibles au grand public sur l'ingérence étrangère, et ce, dans une série de langues. Il voulait ainsi s'assurer que les communautés vulnérables puissent accéder, dans la langue de leur choix, aux informations sur la menace. Comme le SCRS s'est engagé à faire preuve de transparence et à favoriser la résilience, avant l'élection fédérale, il a aussi publié un rapport intitulé *Menaces d'ingérence étrangère visant les processus démocratiques du Canada*.

Au moyen de séances d'information, de déclarations publiques et de publications dans les médias sociaux, le SCRS continue d'insister sur le fait que ce sont les activités de certains États étrangers qui suscitent des préoccupations, et non pas les ressortissants des États en question ni les personnes dont la famille a quitté l'un ou l'autre de ces pays pour venir s'installer au Canada.

Le SCRS continue de chercher de nouveaux moyens de communiquer et d'établir des liens avec les Canadiens. En 2021, différents moyens ont été utilisés à cette fin : allocution publique du directeur au Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale; comparutions et séances d'information par des membres de la haute direction lors d'événements publics, dont une réunion du Groupe consultatif sur la transparence en matière de sécurité nationale; coordination et publication du Rapport de recherche sur l'opinion publique du SCRS et les menaces pour la sécurité nationale; vastes campagnes de sensibilisation dans les médias sociaux sur le contexte de la menace.

## Le SCRS dans les médias sociaux – Quatre sites



Twitter

**47,000**

abonnés dans Twitter

**@csiscanada**



Facebook



YouTube



LinkedIn

**1,950**

gazouillis jusqu'à maintenant

**@scrsCanada**

# Protection des intérêts et des travaux de recherche canadiens

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, en 2021, le SCRS a continué d'appuyer les efforts du gouvernement du Canada dans les secteurs de la recherche, de la santé et de l'approvisionnement. En juillet 2021, le gouvernement du Canada a établi les Lignes directrices en matière de sécurité nationale pour les partenariats de recherche, ce qui a amené le SCRS à réorienter ses activités de liaison et de sensibilisation, de la pandémie à la sécurité de la recherche. Pour aider à protéger l'innovation et la propriété intellectuelle canadiennes, de même que les données précieuses qui les accompagnent, le SCRS a organisé des dizaines de séances d'information dans le cadre de tribunes universitaires et à l'intention d'universités et d'établissements de recherche. Il prête ainsi son appui aux efforts du gouvernement du Canada, dirigés par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, pour appliquer ces lignes directrices. En plus de donner des séances d'information, le SCRS a également mis au point des documents d'orientation, des listes de contrôle, des études de cas et d'autres ressources, dont des directives précises, par province et territoire, sur la sécurité de la recherche, qui figurent dans le portail gouvernemental Protégez votre recherche.

En lien avec ses activités sur la sécurité de la recherche, le SCRS a aussi collaboré avec plusieurs associations et entreprises dans le secteur des nouvelles technologies, dont les technologies profondes, afin de les sensibiliser aux menaces d'espionnage parrainé par des États. Il a aussi voulu en profiter pour établir des partenariats qui aideront à protéger les travaux de recherche et développement au Canada et permettront de s'assurer que la population et le gouvernement du Canada ont accès à des technologies de pointe fiables. Le secteur des nouvelles technologies est en pleine effervescence : des recherches sont en cours dans des domaines aussi variés que l'agrotechnologie, l'intelligence artificielle, la technologie quantique, les villes intelligentes et l'écotechnologie.

Qui plus est, le SCRS a établi des liens avec la communauté de gens d'affaires et d'investisseurs en capital de risque, car il s'agit de partenaires importants pour protéger la sécurité économique et favoriser la prospérité du Canada. Voici une liste d'associations d'industrie et de chefs de file en matière d'innovation avec lesquels le SCRS a eu des échanges au cours de la dernière année : programme MaRS Momentum; Institut canadien du trafic et du transport; Chaîne d'approvisionnement Canada; Association canadienne des importateurs et exportateurs; Société Internet du Canada; Association canadienne pour les études de renseignement et de sécurité; Fonds pour les technologies profondes de la Banque de développement du Canada; conférence Best Defence; Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes; Fondation canadienne pour l'innovation; communauté des spécialistes du transfert de technologie; Forum international de la propriété intellectuelle – Québec.



Une partie du mandat essentiel du SCRS consiste à appuyer et à conseiller le gouvernement du Canada. Ainsi, le SCRS a continué de tirer parti de l'expertise externe en organisant et en présentant des exposés en temps opportun sur un large éventail de sujets, et ce, de façon à aider le gouvernement du Canada à prendre des décisions éclairées et à mieux servir la population. Dans ce contexte, en 2021, le SCRS a tenu 16 présentations virtuelles avec des experts et, en réponse à des demandes, a produit 34 rapports qu'il a communiqués par la suite aux ministères et organismes du gouvernement du Canada et à d'autres partenaires importants. Ces rapports et séances d'information portaient sur des sujets variés : l'intelligence artificielle dans le monde du renseignement, la désinformation parrainée par des États, l'extrémisme violent à caractère idéologique, etc. En collaborant avec des spécialistes du secteur privé sur des enjeux qui concernent l'avenir, le SCRS a aidé le gouvernement dans son ensemble à mieux répondre aux préoccupations des Canadiens ainsi qu'à intégrer l'expertise canadienne dans la prise de décisions sur les opérations et les politiques à l'échelle du gouvernement.

En plus d'écouter des spécialistes du milieu universitaire, le SCRS a encadré le travail d'étudiants. En effet, pour la deuxième année consécutive, des employés du SCRS ont encadré un groupe d'étudiants de deuxième cycle de l'École de politiques publiques et d'affaires mondiales de l'Université de la Colombie-Britannique qui participaient à un projet de recherche d'un an sur des sujets en lien avec la sécurité nationale. Des employés ont aussi pris part à des discussions en classe et à des séminaires dans différentes universités afin d'échanger avec les étudiants sur des enjeux liés à la sécurité nationale.

La légitimité, l'efficacité opérationnelle et la crédibilité institutionnelle du SCRS dépendent de la confiance de la population dans les efforts qu'il déploie pour assurer la sécurité nationale. Le SCRS est conscient de l'importance de la transparence au sein de l'appareil de la sécurité nationale, ce qui inclut des communications ouvertes et franches avec la population. La confiance des Canadiens à l'égard de leur service de renseignement de sécurité repose notamment sur les communications publiques, la transparence et les processus de vérification.

En 2021, le SCRS a continué de travailler avec le Groupe consultatif sur la transparence en matière de sécurité nationale (GCTSN). Ce groupe consultatif, créé en 2019, conseille le gouvernement du Canada sur la mise en œuvre de l'engagement à accroître la transparence des ministères et organismes responsables de la sécurité nationale et du renseignement. Le GCTSN s'est donné comme objectif d'insuffler de la transparence dans les politiques, les programmes, les pratiques exemplaires et les activités liées à la sécurité nationale au Canada, et ce, de façon à accroître la responsabilisation démocratique. Il cherche aussi à mieux sensibiliser la population aux enjeux liés à la sécurité nationale, ainsi qu'à la mobiliser et à lui donner accès aux informations à cet égard. En 2021, le directeur général de la Direction de la liaison-recherche et de la collaboration avec les intervenants a participé à l'une des réunions du GCTSN afin de parler de la diversité et de l'inclusion au sein du SCRS et de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement. Cette réunion a mis en lumière les objectifs du programme de collaboration avec les intervenants, les progrès accomplis et les principes directeurs que sont la transparence, la réciprocité, le respect, l'écoute et l'apprentissage. Elle a donné lieu à des discussions franches sur les difficultés rencontrées et sur la détermination du SCRS à continuer de bâtir des liens de confiance fondamentaux avec les différentes communautés.

La Section de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) aide le SCRS dans ses efforts en vue d'assurer la transparence. Son rôle consiste à trouver le juste équilibre entre le droit d'accès à l'information des Canadiens et le besoin légitime de protéger les informations sensibles sur la sécurité nationale et d'assurer le bon fonctionnement du gouvernement. La *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* donnent aux Canadiens ainsi qu'aux personnes et aux sociétés qui se trouvent au Canada le droit d'avoir accès aux documents du gouvernement fédéral. Selon les exigences relatives à la publication proactive et conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*, la Section de l'AIPRP diffuse régulièrement des informations et des résumés des documents qu'elle a communiqués récemment pour permettre à la population d'y accéder. Le SCRS se fait un point d'honneur d'offrir un excellent service et d'adopter une approche proactive pour favoriser la transparence.

## Statistiques pour 2021

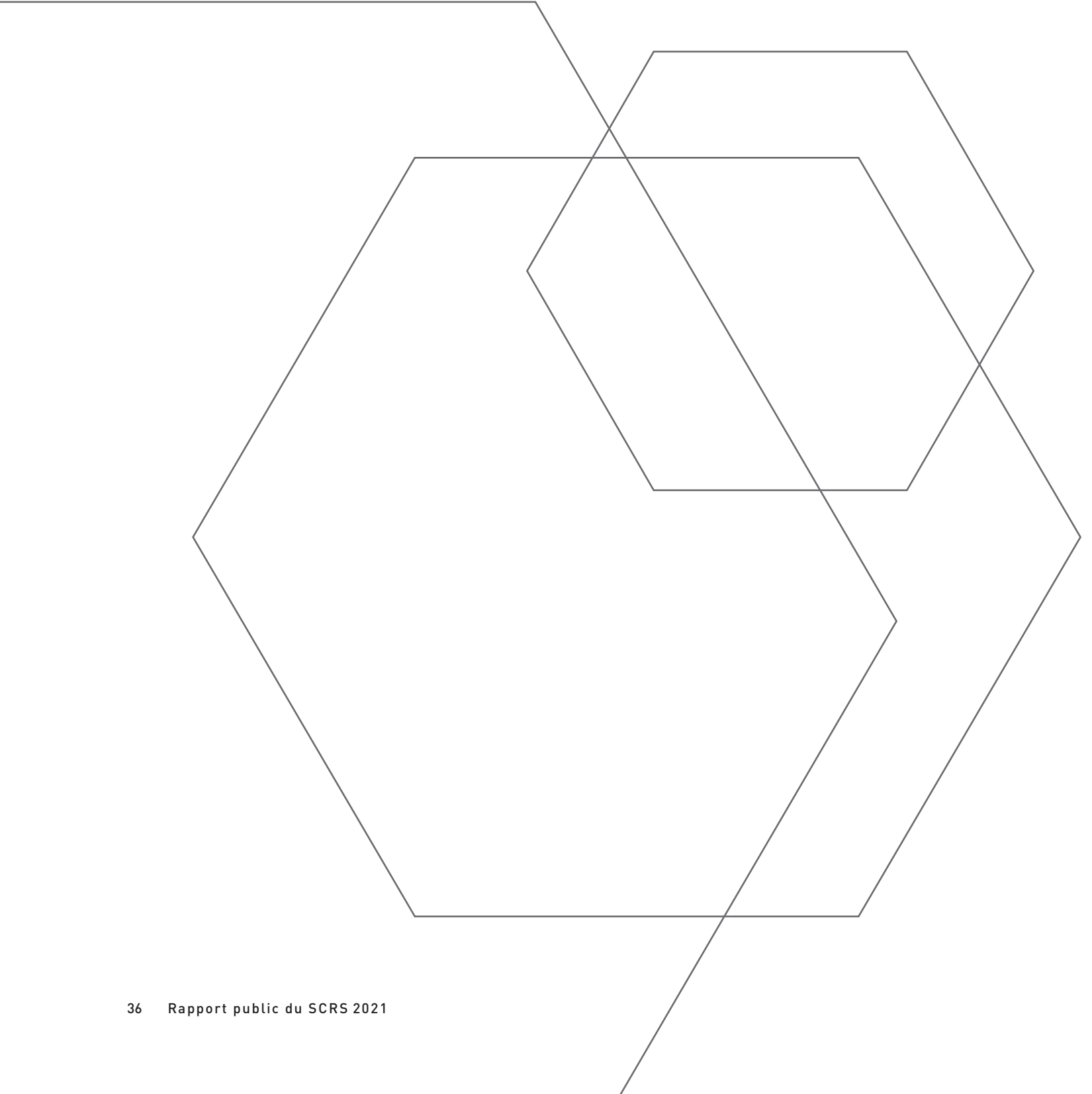
Nombre de demandes reçues au titre de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> :	1161
Nombre de demandes reçues au titre de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> :	795
Nombre de demandes informelles reçues :	647

En 2021, le SCRS a continué d'appliquer son programme de conformité des opérations, reconnaissant que la conformité est essentielle pour maintenir la confiance de la population, du Parlement, de la Cour fédérale et des organismes de surveillance. En outre, la conformité aide le SCRS à remplir ses exigences en matière de reddition de comptes et de transparence ainsi qu'à assurer l'efficacité de ses opérations.

Les engagements gouvernementaux récents visant à améliorer le programme de conformité du SCRS ont été utilisés récemment pour effectuer des investissements essentiels dans l'infrastructure de technologie de l'information. Ces investissements ont pour but de soutenir le processus entourant les mandats, d'élaborer une méthode pour rapporter sur les cas possibles de non-conformité opérationnelle et les évaluer, d'intégrer dans les directions opérationnelles des experts qui fournissent des conseils et des orientations à point nommé, et de mettre au point des politiques et des procédures internes claires à l'intention des employés.

En mai 2020, la Cour fédérale a rendu une décision dans laquelle elle concluait que des défaillances organisationnelles, au SCRS et au ministère de la Justice, avaient entraîné un manquement à l'obligation de franchise du SCRS, ce dernier ne lui ayant pas communiqué de façon proactive tous les faits pertinents à l'appui de ses demandes de mandats. La Cour a recommandé la tenue d'un examen externe complet de l'ensemble des politiques et des pratiques pertinentes du ministère de la Justice et du SCRS. Par la suite, les ministres de la Sécurité publique et de la Justice ont renvoyé le dossier à l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR). Tout au long de 2021, le SCRS a soutenu le processus d'examen et fait bon accueil aux constatations et recommandations de l'OSSNR. Avant même que l'OSSNR entreprenne cet examen, le SCRS déployait des efforts à l'interne pour améliorer ses processus en s'appuyant sur les recommandations d'un ancien sous procureur général. Pour continuer de montrer toute l'importance qu'il accorde à l'obligation de franchise, le SCRS a présenté régulièrement des exposés techniques à la Cour, a communiqué de façon proactive des informations sur les questions de conformité et a appliqué rigoureusement la Politique conjointe du ministère de la Justice et du SCRS sur l'obligation de franchise. En ce qui concerne les préoccupations de la Cour, le SCRS est impatient de montrer les progrès qu'il a réalisés jusqu'à maintenant et de déterminer comment il pourra continuer de s'améliorer.

Le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) et l'OSSNR jouent un rôle essentiel en réalisant des examens indépendants des activités du SCRS et en formulant des recommandations d'amélioration. Leurs rapports publics annuels permettent de mieux comprendre les activités du SCRS et les difficultés auxquelles il se heurte, et aident à favoriser une discussion positive et éclairée avec la population sur la nature de son service de renseignement de sécurité et sur ce qu'il devrait faire dans le contexte actuel de la menace. En plus d'avoir soutenu activement plusieurs examens en transmettant des documents et en organisant des séances d'information, le SCRS a facilité l'accès à ses bureaux régionaux en 2021 afin de permettre aux membres du CPSNR et à l'OSSNR de mener à bien leurs études et de préparer leurs rapports. Tant le CPSNR que l'OSSNR publient des rapports d'étude caviardés, lesquels contiennent les réponses du SCRS à leurs recommandations. Une telle pratique favorise la transparence pour la population canadienne et témoigne de la volonté du SCRS de continuer de s'améliorer.





Composition du  
**SCRS**

# Composition du SCRS

La mission du SCRS consiste à protéger la sécurité nationale du Canada. Les employés du SCRS prennent cette mission très au sérieux, car leur rôle leur tient à cœur. Qu'ils occupent un poste d'agent de renseignement, d'analyste des politiques, de spécialiste des RH, de développeur en TI ou d'agent de filature, ils savent qu'ils ont un rôle important à jouer afin de protéger leur famille, leurs amis, leurs voisins et leur mode de vie.

Les employés du SCRS constituent véritablement la ressource la plus précieuse de l'organisation; ce sont eux qui font du SCRS un service de renseignement de premier plan. Le SCRS sait que son effectif doit être représentatif de la société qu'il s'emploie à protéger, car la diversité au sein même de l'organisation l'aide à mieux comprendre les communautés qui composent la population canadienne. C'est également cette diversité qui l'aide à établir et à maintenir les liens de confiance qui doivent exister entre une société civile et un service de renseignement.

**84%**

des employés du SCRS  
sont fiers de leur travail

**85%**

des Canadiens font  
confiance au SCRS

Sources : Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2020 et Rapport de recherche sur l'opinion publique du SCRS en 2021, respectivement

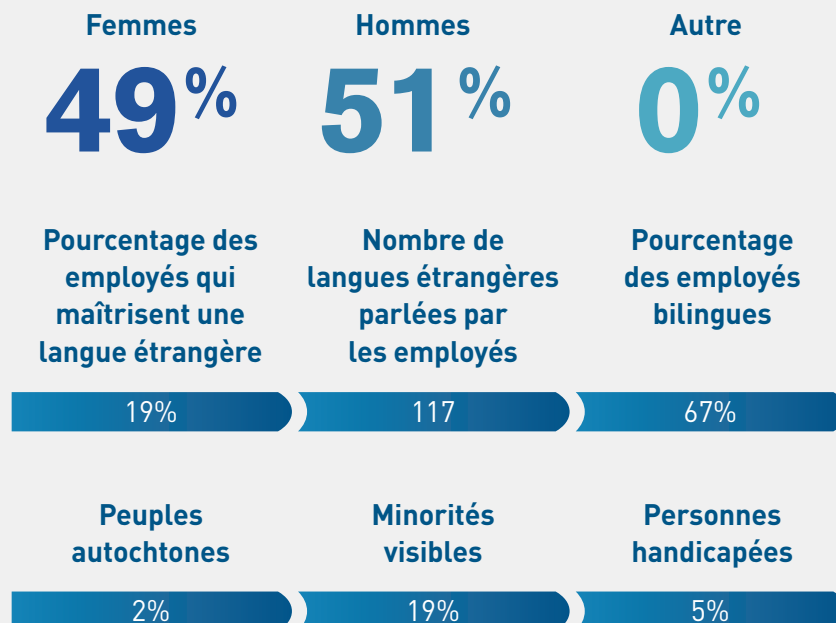
## Démographie de l'effectif

Le SCRS a pour objectif d'accroître la diversité et l'inclusion parmi son effectif. La diversité et l'inclusion sont des valeurs de base essentielles à la réussite de sa mission. Le SCRS a besoin de Canadiens qui possèdent des antécédents, des expériences et des compétences des plus variés. Que ce soit à son administration centrale à Ottawa ou dans ses bureaux un peu partout au Canada et ailleurs dans le monde, le SCRS cherche à se doter d'un effectif représentatif de la population pour laquelle il travaille.

Collectivement, les employés du SCRS parlent plus de 117 langues et dialectes, et 67 % des membres du personnel parlent les deux langues officielles. En 2021, l'effectif du SCRS était composé à 49 % de femmes et à 51 % d'hommes. L'organisation a également commencé à collecter des données sur les personnes qui s'identifient comme non binaires ou d'un autre genre, et 0,35 % des personnes embauchées en 2021 entrent dans l'une ou l'autre de ces catégories. Les données du SCRS sur l'équité en matière d'emploi proviennent des déclarations volontaires des employés. En 2021, 19 % des employés ont indiqué appartenir à une minorité visible, 2 % se sont identifiés comme des autochtones et 5 % ont déclaré être des personnes handicapées. Tel que mentionné dans la section « Initiatives en matière de diversité et d'inclusion » du présent rapport, le SCRS améliore ses activités de recrutement de façon à éliminer les obstacles et à accroître la diversité et l'inclusion au sein de son personnel.

## Employés du SCRS

(en date du 31 décembre 2021)



## Personnes embauchées par le SCRS

(1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021)



# Communautés représentées

Tout au long de 2021, les cadres du SCRS ont encouragé activement les membres du personnel à approfondir leur compréhension du racisme, de la diversité et de l'inclusion pour favoriser un environnement sain et sécuritaire où les personnes issues de la diversité sont intégrées et entendues. Ils veulent ainsi s'assurer que les nouvelles mesures adoptées ont des effets concrets.

Le SCRS collabore avec les réseaux et les regroupements d'employés et les soutient dans leur cheminement. Les cadres travaillent avec des comités et des réseaux mis sur pied par les employés eux mêmes, dont le Comité consultatif sur la diversité et l'inclusion, le Comité de l'accessibilité, le Réseau des femmes, le Réseau des jeunes professionnels, le Réseau fierté, le Réseau des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) et le Réseau de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour discuter des problèmes et des solutions, aider à sensibiliser la haute direction et faciliter la communication. Les travaux et les perspectives de ces groupes ont aidé les cadres et les responsables des secteurs de programme à prendre des décisions éclairées à plusieurs égards, notamment dans la prestation de cours de formation, la mise en œuvre d'initiatives de recrutement, la création d'un plan de communication et de sensibilisation en matière de diversité et d'inclusion et l'adoption d'une nouvelle stratégie de diversité et d'inclusion.

## Initiatives en matière de diversité et d'inclusion

Tout au long de 2021, le SCRS a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de diversité et d'inclusion. Cette stratégie détaillée mettra l'accent sur le leadership inclusif, le recrutement, le maintien en poste, les possibilités relatives à la carrière et au perfectionnement et la lutte contre les préjugés, ainsi que les communications franches sur des questions difficiles comme le racisme systémique. Elle comprendra un plan d'action mettant en lumière les recommandations formulées par les groupes de travail internes axés sur la diversité et l'inclusion et contribuera ainsi à orienter les initiatives du SCRS pour les trois prochains exercices. Cette stratégie axée sur les employés sera diffusée à grande échelle au sein du SCRS afin de continuer de promouvoir un milieu de travail inclusif et respectueux.

Les gestionnaires et les employés ont besoin d'avoir les compétences, les connaissances et les habiletés adéquates pour remplir le mandat du Service et respecter ses priorités stratégiques. Pour ce faire, ils doivent avoir la sensibilité culturelle nécessaire pour comprendre les facteurs complexes et intersectionnels qui touchent les employés du Service et les membres de la population canadienne. En plus de faire la promotion d'une foule de cours et de possibilités de perfectionnement professionnel sur les préjugés inconscients, la sensibilité culturelle et la lutte contre le racisme par l'entremise de l'École de la fonction publique du Canada, le SCRS a mis en place de nouvelles possibilités de formation, dont certaines obligatoires, pour encourager les employés à approfondir leur connaissance des sujets liés à la diversité et l'inclusion.



En 2021, le SCRS a également mis en œuvre de nouvelles initiatives visant à améliorer la diversité et l'inclusion dans ses efforts de recrutement. Voici quelques-unes de ses réalisations sur le plan du recrutement cette année. Le SCRS a :

- tenu un concours réservé aux agents du renseignement qui sont autochtones ou qui s'identifient comme membres d'un groupe de minorité visible;
- accordé la priorité à des candidats issus de la diversité aux postes où il existe un fossé en matière d'équité;
- encouragé les gestionnaires recruteurs à faire preuve de souplesse dans leurs exigences en matière de langues officielles lors du recrutement de candidats issus de la diversité;
- revu le format des avis de concours et la manière dont les possibilités de développement du leadership sont annoncées et offert des ateliers pour aider les employés à se préparer aux processus de sélection de cadres;
- imposé aux membres des comités d'entrevue une formation en sélection impartiale en plus de s'assurer que les comités comprennent des membres issus de la diversité dans le cas des nominations et des promotions;
- mis à la disposition des dirigeants de l'encadrement sur la diversité et l'inclusion.

Le SCRS poursuit son examen des systèmes d'emploi, qui devrait être terminé au printemps 2022. Cet examen permettra de déterminer si les systèmes, les politiques et les pratiques en matière d'emploi du SCRS constituent des obstacles à l'embauche des personnes faisant partie des groupes désignés et de recommander des mesures pour améliorer la situation.

Cette année, le directeur du SCRS a également invité les employés qui s'identifient comme autochtones, noirs ou de couleur à prendre part à des séances informelles avec lui pour parler de leurs expériences au Service. Plus de 150 employés ont accepté l'invitation, et ces séances ont grandement contribué à faire en sorte que les perspectives des employés soient non seulement entendues, mais donnent aussi lieu à des changements concrets. Les exposés présentés à nos employés par les champions internes de la diversité ont amélioré la sensibilisation et les professionnels invités ont aidé à diriger des discussions ouvertes et honnêtes sur le racisme, la discrimination, la diversité et l'inclusion.

Toutes ces démarches ont permis au SCRS de donner suite à l'appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale diffusé par le greffier du Conseil privé, une initiative qu'il tient résolument à continuer d'appuyer. Il reste encore beaucoup à faire. Le SCRS doit poursuivre ses efforts en vue de devenir une organisation qui représente équitablement toute la population canadienne ainsi que les communautés diversifiées qu'il sert.

En raison de la pandémie de COVID-19, les questions liées à la santé et la sécurité des employés du SCRS demeurent à l'avant-plan et revêtent une importance cruciale. La nécessité de veiller à la sécurité des opérations demande encore d'adopter des mesures uniques pour pouvoir mener des activités dans le contexte de la pandémie. Le SCRS continue de prendre toutes les mesures recommandées pour rendre le milieu de travail sécuritaire pour les personnes qui doivent avoir accès à des documents classifiés. Il fait aussi preuve de davantage de souplesse à l'égard des employés qui s'efforcent de concilier leurs responsabilités professionnelles et personnelles, sans négliger le respect des exigences en matière de sécurité. Les programmes du SCRS visant à favoriser la santé et la sécurité psychologiques des employés ont continué à offrir du soutien pour aider ces derniers à composer avec les pressions découlant de la pandémie en plus de diffuser régulièrement des informations sur la santé.

La pandémie a exacerbé la nécessité pour le SCRS d'assurer la santé de ses employés, y compris leur santé mentale. L'équipe de la santé et du bien-être travaille à une nouvelle stratégie détaillée sur le bien être organisationnel afin d'améliorer la stratégie actuelle du SCRS en matière de santé mentale.

## L'avenir du travail

La pandémie de COVID-19 a forcé notre monde à devenir de plus en plus interdépendant, et de nombreux Canadiens travaillent désormais de la maison. La pandémie a changé les attentes de bien des travailleurs qui souhaitent profiter des conditions de travail souples qui constituent désormais la norme plutôt que l'exception, et ce, même si les employeurs s'efforcent encore de déterminer la façon dont leurs organisations mèneront leurs activités à plus long terme.

Même si la pandémie a redéfini la normalité pour bien des gens, le mandat du SCRS, lui, est demeuré inchangé, tout comme la nécessité de protéger les secrets les mieux gardés au pays. Comme il existe un risque de mettre des opérations et des vies en péril, le SCRS ne peut pas s'empresse d'adopter les conditions de travail souples et les nouvelles technologies qui représentent l'« avenir du travail » sans d'abord réfléchir aux façons de le faire sans compromettre son mandat de protéger les informations. Le SCRS mène actuellement des démarches exhaustives pour étudier et prioriser les défis et les occasions associées à l'avenir du travail. Il reconnaît également qu'il lui faut toujours attirer et maintenir en poste tout un éventail de personnes talentueuses, dans un marché de l'emploi qui évolue à toute allure. Or, ces personnes tiennent compte de tout ce que le SCRS a à offrir comme employeur, aussi bien sur le plan de la souplesse des modalités de travail que sur le plan de la mobilité professionnelle.

Au bout du compte, l'avenir du SCRS repose sur le recrutement. L'organisation déploie de grands efforts pour attirer et maintenir en poste les talents dont elle aura besoin dans les années à venir, ainsi que pour donner aux employés en poste le soutien et les occasions dont ils ont besoin pour se développer, s'épanouir et progresser. En plus d'axer certains processus d'embauche sur l'amélioration de la diversité, le SCRS prend également des mesures pour améliorer la façon dont les emplois sont annoncés afin d'attirer des candidats en plus d'étudier comment la technologie peut être utilisée pour optimiser l'évaluation des candidatures de façon virtuelle.



Le renseignement à  
**L'ÈRE  
NUMÉRIQUE**

En 2021, le SCRS a continué à recueillir et à analyser des cyberenseignements dans le cadre de son mandat de conseiller le gouvernement du Canada sur l'espionnage, le sabotage et les activités influencées par l'étranger, en prêtant une attention particulière aux réseaux numériques. Le SCRS enquête notamment sur les cyberactivités qui pourraient faire peser une menace sur les intérêts nationaux du Canada, comme les activités d'espionnage, de sabotage et d'ingérence étrangère menées par des moyens informatiques.

Pour enquêter sur ces menaces, le SCRS se sert des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le SCRS*, comme les mandats et les mesures de réduction de la menace, en plus d'entretenir des liens étroits avec des services de renseignement étrangers partenaires ainsi qu'avec des organismes des secteurs public et privé. Le SCRS travaille également en étroite collaboration avec ses partenaires de confiance du gouvernement du Canada, qui ont tous des mandats distincts en matière de cybersécurité, même s'ils partagent un même but : protéger le Canada, la population canadienne et les intérêts canadiens en ligne. Ces partenaires comprennent notamment le Centre de la sécurité des télécommunications, qui fournit des renseignements tirés de transmissions étrangères, le Centre canadien pour la cybersécurité (Centre pour la cybersécurité), qui protège les systèmes gouvernementaux et offre des mesures d'atténuation et de l'orientation technique afin de contrer les cyberattaques contre des infrastructures essentielles et d'autres ordres de gouvernement, et la Gendarmerie royale du Canada, qui poursuit les cybercriminels.

En s'appuyant sur toutes les informations ainsi obtenues, le SCRS aide à repérer les cyberacteurs malveillants, à apprendre leurs méthodes et leurs techniques, à déterminer leurs cibles et à établir leurs motivations et leurs objectifs. Il conseille ensuite le gouvernement du Canada en conséquence.

Comme les Canadiens utilisent de plus en plus d'appareils branchés à Internet, comme des systèmes intelligents de sécurité résidentielle et des appareils médicaux, les acteurs étatiques et non étatiques ont à leur disposition de nombreux nouveaux vecteurs pour mener des cyberactivités hostiles et pour les dissimuler. Il est presque certain que les nouvelles villes intelligentes élargiront considérablement la superficie d'attaque accessible aux cyberintervenants, et il se peut qu'elles créent de nouvelles vulnérabilités dans une foule de secteurs, notamment en ce qui a trait aux services essentiels.

De plus, les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et les mégadonnées sont en train de transformer de façon radicale le monde des sciences ainsi que nos modes de vie et le fonctionnement de nos sociétés. Ces technologies représentent des avancées révolutionnaires qui ne manqueront pas d'avoir un effet transformateur sur la société. Toutefois, elles peuvent également avoir un effet perturbateur sur les intérêts nationaux du Canada si elles sont utilisées comme armes ou si les adversaires du Canada s'en servent pour faciliter leur collecte de renseignements.

Le SCRS s'adapte constamment afin d'enquêter sur les nouveaux auteurs de menace et sur les nouvelles activités liées à la menace qui découlent de l'évolution rapide de la technologie.

Le SCRS a toujours eu à adapter ses activités en fonction de l'apparition de nouvelles menaces et de nouvelles technologies ainsi que de l'évolution de la situation géopolitique. La *Loi sur le SCRS*, adoptée en 1984, était une loi moderne, souple et prospective. Pendant de nombreuses années, elle a permis au SCRS de s'adapter aux menaces pour la sécurité du Canada et des Canadiens. Toutefois, depuis 1984, le monde s'est véritablement métamorphosé : la technologie est désormais omniprésente et elle a transformé les menaces qui pèsent sur le Canada, les questions relatives à la protection de la vie privée, le contexte juridique et la façon dont le SCRS mène ses enquêtes sur la sécurité nationale. En 2021, la *Loi sur le SCRS* accuse son âge. Elle doit être modernisée pour que le SCRS soit en mesure de s'adapter aux menaces et aux moyens de l'avenir.

La *Loi sur le SCRS* n'a jamais fait l'objet d'un examen exhaustif et n'a pas évolué pour permettre à l'organisation d'affronter les défis propres au contexte actuel de la menace, à la fois mondial et complexe. Même avec les modifications importantes apportées par la *Loi de 2017 sur la sécurité nationale*, l'évolution de la technologie, l'importance des données en vrac, la diversification et la sophistication croissantes des activités liées à la menace ainsi que de nouvelles décisions juridiques mettent de plus en plus en évidence les limites de la *Loi sur le SCRS* en 2021.

Les avancées technologiques ont transformé de façon radicale les attentes de la population canadienne en matière de protection de la vie privée. Elle exige désormais d'être bien protégée. Même si les autorisations judiciaires constituent une façon d'atténuer les atteintes à la vie privée découlant de certaines activités, le SCRS dispose d'un seul type de « mandat universel ». Cette autorisation, d'abord conçue pour permettre l'interception d'appels téléphoniques sur une ligne filaire, n'a pas la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins du SCRS dans le contexte de l'évolution continue des obligations de protection des renseignements personnels. Pour une gamme croissante de techniques peu intrusives, des mesures additionnelles de protection de la vie privée pourraient être suffisantes, sans exiger un recours aux pouvoirs traditionnels prévus dans les mandats. Par exemple, l'information que l'on pouvait autrefois trouver facilement dans des sources ouvertes, comme les bottins téléphoniques, représente aujourd'hui une atteinte à la vie privée parce que le téléphone cellulaire d'une personne ou ses données d'identification en ligne peuvent révéler du même coup des informations sur son mode de vie et ses habitudes. Pourtant, juste pour obtenir cet élément fondamental de toute enquête, le SCRS doit d'abord épuiser toutes les solutions de rechange à sa disposition pour se procurer l'information avant de demander un mandat qui est en tout point identique à celui qu'il lui faudrait demander pour avoir recours aux techniques d'enquêtes les plus intrusives.

Bien des choses ont changé dans les quelque 40 années qui se sont écoulées depuis 1984, mais la nécessité d'établir un équilibre entre la protection de la sécurité nationale et les droits individuels est demeurée inchangée. Le SCRS a toujours disposé de mécanismes rigoureux, notamment un contrôle judiciaire, pour veiller à ce que la vie privée des Canadiens soit protégée lorsqu'il s'acquitte de ses tâches cruciales. De nouvelles dispositions législatives adoptées en 2017 ont renforcé les mécanismes d'examen du SCRS avec la création de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement et du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. Néanmoins, dans une société démocratique, la sécurité nationale et la protection de la vie privée ne peuvent pas être mutuellement exclusives.

Les Canadiens s'attendent, à juste titre, à ce que le SCRS dispose des pouvoirs nécessaires pour protéger le Canada contre les menaces et à ce qu'il dispose des outils dont il a besoin pour contre les menaces de demain. Toutefois, en

réalité, le SCRS a de grands défis à relever pour mener ses activités dans un monde moderne axé sur les données. Pour que le SCRS puisse continuer de mener ses activités comme il l'a toujours fait, les pouvoirs dont il dispose doivent être adaptés aux réalités d'aujourd'hui et aux besoins de demain.

Comme le Canada met actuellement l'accent sur la reconstruction à la suite de la pandémie, l'occasion est tout indiquée pour établir un dialogue avec les Canadiens au sujet de la sécurité nationale. Il est plus important que jamais de sensibiliser les Canadiens à l'évolution du contexte de la menace et à la façon dont la modernisation du cadre législatif de la sécurité nationale contribuera à les protéger ainsi qu'à protéger les innovations, les investissements économiques et les valeurs démocratiques du pays, bref, l'avenir même du Canada.

The background is a deep blue gradient. It features a complex network of white lines forming a grid and various geometric shapes like hexagons and circles. A prominent feature is a large, semi-transparent circular graphic in the lower-left quadrant, resembling a stylized eye or a lens with concentric rings and a central cluster of points. The overall aesthetic is clean, modern, and technological.

Aperçu du  
SCRS en  
**2021**

# Aperçu du SCRS en 2021

